



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 1er DECEMBRE 1909

83me Année

COUR D'ASSISES DE LA SEINE.

LES DEBATS DE L'AFFAIRE STEINHEIL

HUITIEME AUDIENCE.

(Suite)

Paris, 12 novembre.

M. Conan

Avant Proust et Couillard, M. Conan, rempli, chez Mme Steinheil, les rôles de valet de chambre. M. Conan, qui devait être à peu près au maillot à l'époque, est aujourd'hui un petit jeune homme blond et embeillé qui, une fois en face du jury, l'impression désemparée d'en avoir rémotion, avale sa langue.

Au tout d'un bon temps, jugeait que M. Conan et le jury se soulaient, contemplant, M. de Valles se résigne à rompre le silence.

— Un jour que M. Steinheil était en retard pour rentrer au Vert-Bois, sa femme n'est-ce pas dit: «Au lieu de me faire attendre, pourquoi n'arriverais-tu pas par la rue de la République?»

— Oui.

— Et ce que tante Lily n'était pas objet de plaisanteries à l'office?

— On savait qu'elle était, «des messieurs» (Rires).

Me Aubin: — Quant à votre père à être grièvement blessé, qui donc l'a recueilli avec votre mère et votre sœur?

— M. Steinheil.

— Et c'est madame, qui l'a soigné?

— Non, elle était à Bellevue.

Mme Steinheil: — C'est mon mari aussi qui vous a jeté à la porte et moi je vous ai soigné.

— Et pas vrai.

— Oui.

Pour terminer, Me Aubin lit un rapport de l'inspecteur Dulot représentant comme un ivrogne, qui rentrait la nuit par-dessus les grilles, aidé d'individus suspects.

Conan demeure muet, et cette intéressante déposition prend fin.

Je la déclare incapable d'avoir commis ou fait commettre le crime monstrueux qui lui est reproché.

Et après s'être incliné devant l'accusée, il se retire au lieu d'un silence profond et ému.

Très pâle, Mme Steinheil le suit d'un long regard.

Me Paisant

Me Paisant, avocat à la cour, avance ensuite à la barre. La déposition de Me Paisant est plus qu'un témoignage, elle est une véritable plaidoirie, très chaude et très émue, qui prouvera tout au moins qu'il est dans le malheur des hommes qui savent rester fidèles aux amis des jours heureux.

Mme Steinheil, dit-il en substance, était une mère admirable et une femme exquise. Son mari était un parfait honnête homme, mais comme tant d'artistes un grand enfant. Toute la vie de cette femme ne fut qu'une lutte pour lui donner la foi en lui, la force de travailler.

Mais comme tout de lutte, après tant de batailles, elle sentait le besoin parfois d'avoir auprès d'elle une affection forte et virile contre laquelle se blottir. Son mari était un grand enfant, elle cherchait ailleurs...

Et Me Paisant termine en déclarant croire à l'absolue innocence de l'accusée.

La question de complicité.

Les témoignages sont finis. Le président déclare qu'il posera, comme résultant des débats, la question de complicité.

Cette déclaration, à laquelle pourtant beaucoup s'attendaient, provoque une véritable émotion.

LE REQUISITOIRE

M. l'avocat général Trouard commence ensuite son réquisitoire. Très nette, très ferme, sa parole n'a pas été sans produire une réelle impression.

Avant tout, il supplie les jurés d'être sourds à tous les bruits du dehors, pour n'écouter que leur conscience.

C'est dit, l'avocat général énumère chacun des acteurs de ce drame. Les portraits sont sévères.

Le père de l'accusée était un alcoolique, son parent l'a confirmé dans son témoignage; il avait dissipé en spéculations malheureuses une partie de sa fortune, sa femme, simple fille d'honnêtes ouvriers de Montbéliard, fit, elle aussi, des dépenses exagérées qui amenèrent des broilures avec ses enfants. L'accusée, est, un brillant éducation, musique, dessin, équitation.

C'était une nature caressante, et charmante, mais que tous ses profaneurs d'époux ont l'enfance comme menteuse. A quinz' ans, elle a une première intrigue avec le fils d'un épicier à qui elle donne des rendez-vous. Puis, c'est une seconde intrigue, dont le scandale est tel que son père, après deux jours d'effroyable colère, doit l'exiler à Bayonne. Ce scandale avait été si grand que l'on prétendit que le voyage était destiné à masquer une maternité aussi déshonorante que prématurée. De là naquit la légende du fils naturel qui serait devenu l'assassin.

L'avocat général reconnaît du reste que cette histoire de maternité ne fut qu'une calomnie.

C'est à Bayonne qu'elle fit la connaissance de M. Steinheil. Elle avait dix-neuf ans, il en avait trente-huit. Ce fut, elle le déclare, un mariage de pitié.

Elle apportait 3000 francs de rente; lui apportait l'immeuble de l'Impasse Ronsin, un mobilier de 14,000 francs et des commandes de l'Etat, qui rapportaient environ 12 000 francs par an.

Il avait en outre une fille, Mlle Marie.

— Je ne prononcerai pas son nom, dit-il, sans lui adresser un mot de profonde pitié. Son cœur souffrait à l'amour. Frappée aujourd'hui comme fille et comme

femme, elle a tout perdu. Inclinations et passions.

Puis, c'est l'arrivée à Paris, où rapidement Mme Steinheil se crée un salon. Mais les ressources étaient insuffisantes. Alors, femme gâtée et douée d'une femme d'affaires, elle invente tante Lily.

Pour passer, continue l'avocat général, elle avait Mariette Wolff, serviteur tout à fait à part, capable de pousser la complaisance jusqu'au cynisme. Cette femme a tout fait exceller dans les besognes louches et les déniches suspectes. Instrument précieux d'exécution, «avec de pareils lieutenants, on pouvait exécuter les plus terribles besognes».

M. Steinheil a-t-il connu l'infamie de sa femme? La lettre qu'on connaît de lui l'établit sans doute possible.

Quant à elle, elle n'était pas seulement infidèle, elle était odieuse. A cet homme qui supportait tout pour elle, elle écrivait: «Vous voulez creuser plus profond l'abîme qui nous sépare. A votre aise».

— Le malheur, elle creusait l'abîme et l'accusée a creusé une tombe.

A ces mots, Mme Steinheil éclate en sanglots et se cache la tête sur ses genoux.

L'avocat général rappelle les accusations iniques portées contre son mari et que ne peuvent infirmer les rétractations des témoins à l'audience.

La misère augmentait, elle était, selon son expression, lasse de vivre, le mari refusant de divorcer, il fallait être libre, car, quoique son mari ait déclaré qu'il ne se remarierait jamais, elle se sentait assez forte, avec le temps et la liberté, pour vaincre cette résolution.

Voilà le mobile du crime.

Et, sur son exécution, l'avocat général donne la version que nous exposons tout à l'heure.

Inutile de dire que cette thèse soulève à la sortie les commentaires les plus passionnés.

FELIN BELLE.

Fin du Réquisitoire.—Violent incident.

L'accusation connaît-elle les complices?

NEUVIEME AUDIENCE.

Paris, 13 novembre.

Le terrible mystère qui depuis huit jours anguste tant de curieux allait-il enfin livrer son secret?

Une minute on put le croire, hier, et ce fut une de ces minutes comme jamais peut-être on n'en vécut en cour d'assises.

Enfin, sur son réquisitoire, M. l'avocat général disait en substance: «Trouvant dans son entourage immédiat, homme ou femme, femme plutôt, l'instrument nécessaire, elle peut réaliser son rêve... L'infortuné Steinheil raconte devant lui «les deux femmes» ou «l'homme et la femme».

«L'un l'étrémité aux bras, l'autre l'étrémité à la tête; mais de son dernier travail d'artiste, le malheureux a gardé au doigt une tache de couleur et cette tache, elle l'avera, accusatrice implacable, sa trace sur la jambe de l'assassin...»

A ces mots, «entourage immédiat», Mme Steinheil s'est dressée. Entre ses dents, sa voix sifflait: «Qui est-ce? Qui est-ce?» Et brusquement, tonnante, éclate à son tour ce le de Me Antony Aubin.

— Monsieur l'avocat général, vous êtes trop loyal pour ne pas répondre à une question: Qui ou non, dans vos insinuations, avez-vous visé Mariette Wolff et son fils?

A ces deux noms d'éclairant soudain comme un coup de foudre, la tempête éclate, irrésistible. Toute la salle est debout: applaudissements, cris, protestations se croisent de toutes parts.

Impossible dans la tourmente. L'avocat général se contente d'un geste, et ce geste semble dire: «Demandez-le lui donc, à elle».

Mais, brusquement, le président cria le traditionnel: «L'audience est levée».

L'incident est fini, mais est-il clos?

Une chose demeure établie: le ministère public, représentant de la justice, a peu près clairement désigné ceux ou celle qu'il

paraît croire complices, et le défendeur a jeté leurs noms en pleine audience.

Peut-on en rester là?

Après pareil incident, la situation, pour l'accusée, a changé de face. Que l'allégation de l'avocat général soit confirmée, et, cette fois, elle est écrasée sous l'évidence.

Qu'elle soit, au contraire, mise à néant, c'est pour elle la plus glorieuse des réponses.

La parole est à elle. En pareil cas, on comprendrait mal que l'innocence hésite, dût-elle, pour cela, subir quelques jours de prison de plus.

En face d'une accusation aussi grave, elle a le droit de demander des preuves; si elle ne les fait pas, ce n'est pas une plaidoirie, si admirable soit-elle, qui empêchera le jury de se dire peut-être: elle recule.

frappe tout le monde: aucune trace d'effraction à l'extérieur; aucun désordre à l'intérieur. Ces cambrioleurs venus pour voler n'ont même pas visité les étages du bas, où se trouvaient l'argenterie et les bijoux de Marthe dans la chambre où Mme Japy est tuée. Ils n'ont même pas touché à ses bijoux.

Quant à l'accusée, son ligotage apparaît de suite «du cliquet» et son affolement est si peu réel qu'elle a le sang-froid de défendre qu'on touche au tampon d'outre et de préciser qu'on a volé 6,000 francs.

Des constatations scientifiques ressort, et qu'il n'y a pas eu de lutte, et que Mme Japy est morte étouffée et non étranglée, et, enfin, que la tache relevée du doigt du mort est identique à celle de la jambe de l'accusée.

Ceci dit, l'avocat général rappelle comment, tandis qu'elle les indiquait comme volés, l'accusée remettait ses bijoux à M. Souloy pour les transformer.

FELIN BELLE

Reformes en Espagne.

Madrid, 30 novembre. — Le Journal officiel publie aujourd'hui le texte d'un projet de loi élaboré par le premier ministre Moris, visant à réformer l'administration municipale en Espagne. Ce projet est destiné à remplacer celui que l'ancien premier ministre Maura avait vainement tenté de faire voter par les Cortès, il y a deux ans.

Le projet de M. Moris, comme celui de son prédécesseur, vise à la décentralisation du pouvoir en lui donnant une forme plus démocratique, et l'on a tout lieu d'espérer qu'il sera bien accueilli des Catalans.

Les principaux articles de ce projet sont:

1. Le rétablissement du principe d'autonomie municipale détruit durant ces dernières années par des décrets spéciaux du gouvernement central.

2. L'abolition des décrets administratifs suivant lesquels le gouvernement pouvait à sa fantaisie révoquer ou modifier des actes municipaux. Le gouvernement s'engage à ne révoquer le droit de rappeler à l'ordre les municipalités qui feraient un abus de leur pouvoir.

Assemblée du Cabinet.

Londres, 30 novembre. — Le Cabinet s'est réuni à midi aujourd'hui, dans le but de discuter la forme du discours du Roi projetant le Parlement.

Tous les membres, à l'exception de Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, étaient présents.

La foule, dans la rue, a modérément acclamé les ministres quand ils sont entrés dans le palais.

Bien que le gouvernement n'ait pas annoncé son intention à l'égard d'un ajournement ou de la prorogation du Parlement, les rapports d'aujourd'hui, laissent peu de doute à cet effet. Le ministre Asquith verra le roi Edouard demain, croit-on. Les deux Chambres auront de courtes sessions vendredi, qui seront suivies à la lecture du discours du Roi.

Mort de l'évêque Hendricks.

Manilla, Phil., 30 novembre. — Mgr T. A. Hendricks, évêque du diocèse de Cebu est mort aujourd'hui du choléra.

L'évêque était en mauvais état depuis quelques semaines et devait partir pour New York, lorsqu'il a été atteint de la terrible maladie.

Plusieurs cas de choléra ont été constatés ces jours derniers à Cebu.

Nouvelles de l'expédition Roosevelt.

Londrina, Afrique Occidentale, 30 novembre. — Le colonel Roosevelt et ses membres de son expédition sont arrivés aujourd'hui à Londrina. Ils sont tous en excellente santé et enchantés du résultat de leur chasse sur le plateau de Guas Iaghsu.

Dans la soirée M. Roosevelt et son fils Kermit sont partis pour Njaro où ils seront pendant quelques jours les hôtes de Lord Delamare.

Mort d'un duc de Bavière.

Bayreuth, 30 novembre. — Le duc Karl Théodore, de Bavière, est mort aujourd'hui d'une maladie des reins.

Le duc Karl n'a jamais occupé un poste marquant dans les cercles militaires ou politiques, mais il étudia la médecine et devint un spécialiste renommé des maladies de l'oreille.

Il était chef de la ligue ducal de la maison Baviroise. Une de ses sœurs, l'impératrice d'Autriche fut associée à Genève. Une autre sœur épousa le duc d'Alençon et fut brûlée vive dans l'incendie du Bazar de la Charité à Paris.

Une de ses filles est la femme du prince de la Couronne Albert de Belgique et une autre a épousé le Prince Rupprecht de Bavière, un petit fils du prince régent, qui montera probablement sur le trône à la mort du roi Otto qui est tou.

Crampes

«Je Souffris 9 Ans»

écrit Mme Sarah J. Hoskins, de Cary, Ky. «J'avais de sérieux désordres auxquels les femmes sont sujettes et des crampes qui me mettaient presque à la mort. Je souffrais atrocement de mon dos et de mon côté droit. J'essayai de tout pour me soulager, mais je n'y parvins pas, et j'avais perdu tout espoir d'être jamais bien, quand enfin je commençai à PRENDRE CARDUI. J'ai pu maintenant laver toute la journée et vaquer aux soins du ménage avec facilité et c'est à



Mme S. HOSKINS, Cary, Ky.

Cardui que je dois la santé dont je jouis actuellement.»

Mesdames, il vous faut Cardui pour la débilité dont vous êtes atteintes car il a été reconnu qu'il change cette faiblesse en force. Vous devriez commencer à en faire usage immédiatement, car il est dangereux de donner prise à une maladie quelconque sur n'importe quelle partie de votre corps. Chassez tous les maux singuliers aux femmes et combattez leur débilité, en prenant cet heureux remède des femmes: CARDUI. Commencez aujourd'hui!

PRECIEUX LIVRE GRATIS

Demandez par écrit le Livre de 64 pages illustré: «How to Cure Cramps» décrivant les symptômes des Maladies des Femmes et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments, etc., pour les femmes. Ecrivez-les à: Mrs. J. C. Carter, 1000 North 1st St., The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn.

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

Prenez CARDUI

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

124 pieds rue N. Remparts - 100 pieds rue Iberville.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

MEUBLES

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud - 124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'un ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire - Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles et des Accessoires pour le Meuble qui vous font, vous les trouverez ici, et vous serez très bien servis.

Vous qui avez votre maison vide - il n'est pas nécessaire que vous achetiez ce que vous ne pouvez pas utiliser - nous sommes prêts à vous le louer.

Nous sommes prêts à vous le louer - nous sommes prêts à vous le louer - nous sommes prêts à vous le louer.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE PLUS GRAND MAGASIN EN VILLE.

AU Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone 7416 243

UN NEUF MAGASIN. LE GRAND. PAS DE QUARTIERS.



FRANCIS MAESTRI



PAUL MAESTRI